

## **LA FILIATION HUMAINE : LIEU DE DECOUVERTE DE LA PATERNITE DIVINE**

Par M. l'abbé Pascal Boulic.

Si nous devenons tous au jour de notre baptême enfants de Dieu, force est de constater que cette grâce baptismale ne s'exprime pas chez tous les chrétiens de la même façon. Elle portera du fruit chez certains alors qu'elle pourra sembler inefficace chez d'autres. Cette grâce objective requiert une appropriation subjective de la part de chaque chrétien. De nombreux facteurs rentrent en jeu dans l'accueil que nous faisons à cette grâce et conditionnent donc les fruits qu'elle portera dans notre humanité. Si nous regardons la grâce baptismale sous l'angle de la filiation adoptive, nous pouvons la qualifier de *grâce filiale* : elle fait de nous des fils du Père.

Nous constatons aujourd'hui, dans notre société marquée par un affaiblissement de la figure paternelle, une difficulté croissante à entrer véritablement dans le mystère de la paternité de Dieu. Il serait donc intéressant d'essayer de comprendre davantage la relation existante entre la paternité humaine et la paternité divine. Nous pouvons nous demander plus précisément comment une paternité humaine bien vécue nous ouvre la voie de la paternité divine ? Plus largement, comment la filiation humaine constitue-t-elle le lieu de découverte de la paternité divine ?

Nous verrons dans une première partie comment la filiation humaine renvoie à une filiation plus radicale, autrement dit comment la paternité et la maternité humaine nous ouvrent à la paternité de Dieu. Pour comprendre comment se réalise précisément cette ouverture, nous examinerons le rôle joué par la filiation humaine de Jésus dans la découverte de sa filiation éternelle. A cette fin, nous nous pencherons naturellement sur la paternité de Joseph et sur la maternité de Marie et sur leur rôle dans l'appropriation par Jésus, dans son humanité, de sa filiation divine par nature. Cet éclairage nouveau sur la paternité et la maternité humaine tiré de la vie de Jésus nous permettra de répondre à notre problématique.

### ***I. LA FILIATION HUMAINE RENVOIE A UNE FILIATION PLUS FONDAMENTALE***

Partons d'une question fondamentale qui habite le cœur de tout homme : la question de l'identité. Celle-ci sera notre point de départ. Lorsque nous cherchons des réponses à cette interrogation, nous devons nous interroger du côté des multiples relations que nous établissons avec d'autres et qui nous définissent.

## **1. La question de l'identité a une réponse relationnelle**

A. Scola met en évidence la dimension relationnelle de cette identité : celle-ci ne peut se comprendre en isolant l'homme de ses semblables. C'est toujours à l'intérieur des relations que l'homme trouve la réponse à la question : *qui suis-je ?*

*Dans la surprise du « tu » [...] s'éveille le « je » - irréductible identité. L'autre n'est pas une option, mais une condition incontournable pour qu'il y ait le « je ». Il n'est pas un pur accident mais quelque chose de constitutif.<sup>1</sup>*

S'opposant à une vision actuelle de l'homme définie comme *expérimentation de soi* substituant la *libre autodétermination* à la relation humaine, le cardinal, à la suite de Jean Paul II, propose une vision de l'homme selon laquelle le *je* est toujours un *je-en-relation*.

*La vraie alternative à la [vision] de l'homme comme « auto expérimentation » se trouve dans la reconnaissance libérante d'un donné relationnel incoercible : le « je » est toujours un « je-en-relation ». L'expérience humaine commune [...] atteste que chacun de nous est, dès l'origine, établi en relation. Qu'il suffise de penser que, dès sa conception, l'homme se trouve inséré dans des relations constitutives, comme fils ou fille, sans lesquelles il ne peut ni se penser ni être pensé.<sup>2</sup>*

Si cette dimension relationnelle de l'identité humaine émerge d'abord de sa naissance qui exclut la capacité d'auto-engendrement, elle est également attestée par la différence sexuelle, la paternité, la maternité et la filiation. Selon l'enseignement de Jean Paul II dans les catéchèses sur l'amour humain dans le plan divin,<sup>3</sup> l'homme n'est pas pensable avant la différence sexuelle, de sorte que cette différence se présente comme un donné indépassable.

L'homme ne peut donc se comprendre hors du réseau de relations dans lequel il se déploie et se construit. Parmi ces relations, certaines se révèlent être d'une importance particulière : ce sont les relations aux origines.

## **2. La découverte de l'identité à travers la médiation des origines**

Notre *je* ne peut être compris que si nous le ressaisissons dans la cohérence de cette histoire, qui aboutit logiquement à la question du commencement. Une approche

---

<sup>1</sup> A. SCOLA, *Uomo-dona. Il caso serio dell'amore*, Marietti, Genova-Milano, 2002, p. 15 (Traduction de l'auteur de l'article).

<sup>2</sup> A. SCOLA., "Quale l'uomo ? Le relazioni costituiscono la persona", in *Anthropotes* 28 (2012) 91-92.

<sup>3</sup> Cfr. JEAN PAUL II, *La théologie du corps*, Le Cerf, Paris, 2014, *passim*.

psychologique atteste de l'importance des figures parentales dans la construction de la personnalité : *l'école freudienne a mis en évidence certaines dynamiques psychiques selon lesquelles s'élaborent les personnalités. Parmi elles, ont une importance spéciale les relations parentales.*<sup>4</sup> Ne pouvant accéder directement à ses origines, celui qui désire prendre conscience davantage de son identité ne pourra le faire qu'à posteriori.

Dans notre quête des origines, notre père et notre mère ne vont pas avoir la même fonction symbolique, leurs rôles sont asymétriques. Ainsi, dans la recherche de son identité, chacune des filiations maternelles et paternelles auront une manière propre de renvoyer à l'origine. Examinons successivement l'une et l'autre de ces filiations.

### ***3. La symbolique maternelle reconduit aux origines et aux dépendances naturelles***

L'origine de la vie de l'enfant fait naturellement intervenir le père et la mère de l'enfant, mais, néanmoins, la mère va rapidement jouer un rôle particulier et *devenir non seulement l'instrument mais aussi le lieu de communion de vie et d'amour qui garde dans une totale dépendance l'enfant qui commence à exister.*<sup>5</sup> La relation de la mère à l'enfant se dessine sous la forme d'une communion. *La mère et l'enfant forment non seulement physiquement, mais encore jusqu'au tréfonds de l'âme ressentant les liens qu'elle tisse, une communion de vie et d'amour.*<sup>6</sup>

La symbolique maternelle recouvre ainsi les notions de sécurité, d'amour vécu comme communion mais également de dépendance :

*Parce que l'enfant a d'abord vécu la symbiose avec sa mère, elle représentera toujours pour lui l'origine en tant que dépendance et lieu de protection, où tout est donné sans condition, où il peut s'abandonner et oublier tout souci (...). La mère reconduit l'homme à ses origines et à ses dépendances naturelles : elle y a subvenu avant sa naissance en le portant, en le nourrissant en son sein, puis en ayant soin de lui matériellement et affectivement.*<sup>7</sup>

En symbolisant l'ensemble des dynamismes naturels par lesquels l'enfant se déploie, elle renvoie plus fondamentalement à notre condition charnelle et à toutes les dépendances qui la caractérisent. Par la suite, les dépendances seront toujours marquées

---

<sup>4</sup> D. BIJU-DUVAL, *Le psychique*, éd. de l'Emmanuel, Paris, 2001, p. 146.

<sup>5</sup> J. LAFFITTE, *Le Christ, destin de l'homme*, Mame, Paris, 2012, p. 394.

<sup>6</sup> G. SIEWERTH, *Aux sources de l'amour. Métaphysique de l'enfance (Metaphysik der Kindheit)*, Einsiedeln, 1957, trad. de T. Avalle), Parole et Silence, Paris, 2001, p. 45.

<sup>7</sup> D. BIJU-DUVAL, *Le psychique*, op. cit., p. 235.

de cette coloration maternelle et l'expérience originaire à la mère influera sur la façon de les vivre et de les assumer.

#### **4. La symbolique paternelle reconduit aux origines personnelles**

Pour sa part, le rôle du père se fait sentir plus tardivement. Il est le premier tiers à s'immiscer dans la relation fusionnelle entre l'enfant et sa mère. Cette médiation qui s'impose au sein de ce duo permet la séparation progressive de l'enfant et de sa mère par le processus psychique du complexe d'Œdipe. *La présence du père oblige peu à peu l'enfant à prendre acte que sa mère n'est pas toute à lui.*<sup>8</sup> La loi du père pose cette distance symbolique par laquelle l'enfant accèdera à la réalité. Dans ce processus de différenciation, l'enfant prend conscience de sa propre identité et se perçoit comme sujet distinct de sa mère, puis de sa fratrie, et enfin de son entourage plus lointain. L'enfant accède finalement à toute la réalité. Cette accession à l'altérité lui permettra d'entrer en relation avec les autres en tant qu'autres, et de se confronter à l'objectivité de la réalité.

*L'enfant expérimente normalement dès le départ la loi du père comme don d'amour et loi du réel, même si, surtout à l'origine, il ne saisit pas forcément pourquoi la loi est loi du réel, et s'il doit se fier à son père. Dans ce but, cette confrontation de l'enfant avec la loi du réel représentée par le père est ce qui lui permet de s'identifier et de se construire psychiquement comme sujet distinct.*<sup>9</sup>

La figure paternelle permettra donc à l'enfant de se découvrir comme personne. Le père, en tant que différenciateur, *reconduit l'enfant aux origines personnelles, celui qui, par sa loi, amène l'enfant à se poser comme sujet, celui sur qui l'enfant doit s'appuyer pour affronter le réel.*<sup>10</sup> Les défis de la vie et les exigences du réel seront tributaires de cette expérience originaire du père.<sup>11</sup>

#### **5. L'origine paternelle et l'origine maternelle n'épuisent pas le mystère de notre identité**

L'origine paternelle et la maternelle ne suffisent à rendre compte de notre origine véritable. *Si le père symbolise notre origine personnelle, il ne la réalise pas.*<sup>12</sup>

---

<sup>8</sup> D. BIJU-DUVAL, *Le psychique, op. cit.*, p. 147.

<sup>9</sup> D. BIJU-DUVAL, *Le psychique, op. cit.*, p. 153.

<sup>10</sup> D. BIJU-DUVAL, *Le psychique, op. cit.*, p. 235.

<sup>11</sup> Nous voyons ici que les relations parentales conditionnent pour une part le rapport ultérieur au réel. D. Biju-Duval fait remarquer que le réel ne se présente pas d'abord comme tel à l'enfant qui, dans un second temps, percevrait la présence de ses parents au sein de cette réalité. Au contraire, ses parents constituent le premier réel, ce prisme originaire à travers lequel sera rendue possible la perception de la réalité.

<sup>12</sup> D. BIJU-DUVAL, *Le psychique, op. cit.*, p. 236.

C'est en amont qu'il faudra se porter pour accéder à sa véritable origine. Le père est alors une médiation vers une *origine radicale*. De même, la mère symbolise l'origine naturelle, c'est à dire l'ensemble des dynamismes naturels desquels nous provenons, *ceux que nos parents ont mis en œuvre pour nous concevoir et nous élever*.<sup>13</sup> Cette origine naturelle *ne peut prétendre rendre compte de notre identité personnelle unique, qui requiert, quant à elle, une intervention spéciale du Père Créateur* :<sup>14</sup> notre père humain en est *le représentant symbolique*.<sup>15</sup> Nous voyons ici que nos filiations maternelle et paternelle renvoient respectivement à notre nature humaine et à notre personnalité. *Ainsi, dans notre humaine condition filiale, nous est donnée une représentation symbolique de nos origines métaphysiques*,<sup>16</sup> c'est-à-dire de nos origines naturelles et de nos origines personnelles. Trois conséquences sont ici manifestes.

La première est que ces médiations parentales ne s'identifient pas à ce sujet personnel mais y renvoient ; autrement dit, le sujet personnel est irréductible<sup>17</sup> au *statut de produit fabriqué par ses parents, que ce soit sur le plan biologique ou éducatif*.<sup>18</sup>

La deuxième est que la personne transcende sa propre personnalité. Nous avons vu que la mère symbolise l'origine naturelle de l'homme, laquelle ne suffit pas à rendre compte de la personnalité unique de chaque être humain. La paternité, par son action différenciatrice, permet à tout être humain d'accéder à une personnalité autonome et distincte. La personnalité est une médiation psychique par laquelle la personne se perçoit comme sujet. Si elle est une perception subjective de soi, elle ne peut s'identifier avec l'objet perçu. Elle y renvoie, le désigne mais ne l'épuise pas. *La personne est une réalité ontique qui précède toute structuration psychique : elle est « cet homme-ci », unique, qui a une existence (...) avant même de prendre conscience de soi*.<sup>19</sup>

---

<sup>13</sup> D. BIJU-DUVAL, *Le psychique, op. cit.*, p. 236.

<sup>14</sup> PIE XII, *Lettre encyclique « Humani Generis » : La foi catholique nous ordonne de maintenir que les âmes sont créées immédiatement par Dieu* (DS 3896).

<sup>15</sup> D. BIJU-DUVAL, *Le psychique, op. cit.*, p. 236.

<sup>16</sup> D. BIJU-DUVAL, *Le psychique, op. cit.*, p. 236.

<sup>17</sup> *La personnalité résulte d'une histoire, celle de la personne, tout particulièrement au départ dans ses relations parentales. Mais la personne elle-même précède son histoire, elle n'est pas seulement ce que ses parents ou son histoire ont fait d'elle. Les parents contribuent puissamment à la formation de la personnalité de leurs enfants, et ils président en quelque sorte à la manière dont ils prennent conscience d'eux-mêmes. Pourtant ce rôle majeur implique toujours un dépossession, car celui qui, par eux, prend conscience de soi, n'est pas eux, ni un produit fabriqué par eux.* D. BIJU-DUVAL, *Le psychique, op. cit.*, p. 154.

<sup>18</sup> D. BIJU-DUVAL, *Le psychique, op. cit.*, p. 154.

<sup>19</sup> D. BIJU-DUVAL, *Le psychique, op. cit.*, p. 153.

La troisième conséquence qui en découle est qu'à travers cette médiation de la filiation humaine, la personne est portée vers une origine plus radicale. *C'est là que se fonde psychologiquement la question de la paternité divine.*<sup>20</sup>

### **6. Bilan et perspectives**

Nous avons établi que la filiation humaine introduit dans une filiation plus fondamentale : la filiation au Père du ciel. Je peux en avoir une certaine intuition à travers l'expérience de ma propre filiation, mais, par moi-même, je ne peux faire autrement que de demeurer au seuil de ce mystère pressenti. Autrement dit, la vie filiale terrestre établie entre mes deux parents est le prélude d'une autre vie filiale qui constitue la trame de l'existence chrétienne. La paternité et la maternité humaine m'ouvrent à la paternité de Dieu mais ne peuvent m'y introduire sans la grâce donnée en Jésus-Christ.

Si notre filiation humaine nous ouvre et nous aiguille vers une filiation plus fondamentale, il convient ici de faire un pas supplémentaire dans notre réflexion en s'interrogeant sur les modalités de cet aiguillage. Comment se réalise cette ouverture ? Quel rôle joue précisément la filiation humaine dans la disposition à vivre comme fils ou fille du Père du ciel ?

Nous tenterons de rendre compte dans ces analyses de l'articulation entre la filiation humaine et l'œuvre de la grâce dans la découverte de la paternité divine. Bien entendu, l'adoption filiale est un don qui, dans son objectivité, ne dépend pas de la filiation humaine. Une bonne éducation ou une filiation bien vécue humainement ne conditionnent pas la mesure du don de l'adoption filiale que nous recevons au baptême. Une personne blessée dans sa filiation n'est pas moins enfant de Dieu qu'une personne bien positionnée vis-à-vis de ses relations parentales. Ce qui est en jeu et qui nous préoccupe dans cette étude se situe du côté de la subjectivité de l'homme qui s'approprie ce don reçu par le baptême. Comment la filiation humaine nous prédispose à accueillir cette grâce de l'adoption ? Quel rôle joue la filiation humaine dans l'ouverture à cette grâce filiale ?

---

<sup>20</sup> D. BIJU-DUVAL, *Le psychique, op. cit.*, p. 155.

## **II. LA PATERNITE DIVINE REVELE LE VERITABLE SENS DE LA PATERNITE HUMAINE**

Nous partirons ici de la paternité divine révélée en Jésus Christ pour parvenir à une juste perception de la paternité humaine. Nous comprendrons alors combien cette médiation humaine est nécessaire pour découvrir la paternité de Dieu.

### ***1. L'adoption filiale est un fruit de la grâce divine qui nous est donnée en Jésus-Christ***

Ainsi, cette filiation adoptive qui nous est donnée en Jésus Christ nous rend fils par participation à la filiation divine du Christ. Le chemin de cette filiation nous a été ouvert par le Christ qui a pris notre chair<sup>21</sup> et nous a donc rendu libre l'accès au Père. Sa filiation éternelle nous est désormais accessible dans l'Incarnation. Cette filiation nous a été manifestée dans la chair. *La filiation de Jésus par rapport à Marie n'ajoute rien à son identité filiale (sa nature de Fils éternel), mais elle la manifeste dans la chair conformément au projet du Père.*<sup>22</sup> En d'autres termes, Jésus a vécu humainement cette filiation en nous la rendant ainsi accessible. *Son humanité apparaît ainsi comme le sacrement, c'est-à-dire le signe et l'instrument de sa divinité et du salut qu'il apporte : ce qu'il y avait de visible dans sa vie terrestre conduisit au mystère invisible de sa filiation divine et de sa mission rédemptrice.*<sup>23</sup>

Une chose est d'affirmer que le Verbe nous ouvre l'accès au Père par son humanité, autrement dit que par le Verbe fait chair, nous accédons à la filiation adoptive, une autre est de s'interroger sur le « comment » de cette adoption filiale. En effet, si l'adoption est un fruit de la grâce, elle se déploie à travers des médiations humaines qui favorisent ou non, cet accueil de la grâce filiale. Parmi ces médiations, l'importance de la filiation humaine nous préoccupe tout particulièrement dans cette étude. Il convient donc d'examiner le rôle de la filiation humaine chez Jésus dans l'appropriation de sa filiation divine. Ainsi la manière de vivre dans son humanité sa filiation divine nous sera précieuse car elle nous renseigne sur le chemin que nous devons suivre pour devenir à notre tour fils dans le Fils. Si nous parvenons à saisir davantage la fonction de la paternité et de la maternité humaine de Joseph et de Marie, cela nous aidera à comprendre le rôle de la paternité et de la maternité humaine pour nous mener les hommes vers le Père. Essayons donc d'abord de comprendre en quoi

---

<sup>21</sup> *Mais, quand vint la plénitude des temps, Dieu envoya son Fils, né d'une femme, né sujet de la loi, afin de racheter les sujets de la loi, afin de nous conférer l'adoption filiale* (Ga 4, 4-5).

<sup>22</sup> J. LAFFITTE, *Le Christ, destin de l'homme*, Mame, Paris, 2012, p. 401.

<sup>23</sup> JEAN PAUL II, *Catéchisme de l'Église catholique*, n. 515.

consiste la paternité humaine de Joseph et le rôle qu'elle a joué dans la façon de Jésus de s'approprier et de vivre sa filiation éternelle.

## ***2. Joseph a exercé une authentique paternité humaine.***

Jean Paul II, à plusieurs reprises, a réfléchi sur la paternité de Joseph. Dans son exhortation apostolique *Redemptoris Custos*, il se pose la question de la vérité de la paternité du père adoptif de Jésus.

*Dans le mystère de la famille de Nazareth, la vraie paternité a sa place : la forme humaine de la famille du Fils de Dieu, véritable famille humaine, constituée par le mystère divin. En elle, Joseph est le père : sa paternité ne découle pas de la génération ; et pourtant, elle n'est pas « apparente » ou seulement « substitutive », mais elle possède pleinement l'authenticité de la paternité humaine, du rôle du père dans la famille. Il y a là une conséquence de l'union hypostatique : l'humanité assumée dans l'unité de la personne divine du Verbe-Fils, Jésus-Christ. Avec l'humanité est aussi « assumé » dans le Christ tout ce qui est humain et, en particulier, la famille, première dimension de son existence sur terre. Dans ce contexte est aussi « assumée » la paternité humaine de Joseph.<sup>24</sup>*

Jean Paul II met en lien l'authenticité de la paternité humaine de Joseph avec le mystère de l'Incarnation. Si Jésus a pleinement assumé notre nature à travers l'union hypostatique, cela suppose que la sainte famille soit une véritable famille et que la vraie paternité y ait sa place en la personne de saint Joseph. Ainsi, la paternité humaine, c'est-à-dire la capacité à donner origine,<sup>25</sup> est une prérogative que Joseph a dû assumer pleinement vis-à-vis de Jésus.

## ***3. La paternité de Joseph et la maternité de Marie transfigurées dans le mystère pascal***

*En le voyant, ses parents furent frappés d'étonnement, et sa mère lui dit : « Mon enfant, pourquoi nous as-tu fait cela ? Vois comme ton père et moi, nous avons souffert en te cherchant ! » Il leur dit : « Comment se fait-il que vous m'avez cherché ? Ne saviez-vous pas qu'il me faut être chez mon Père ? »<sup>26</sup>*

---

<sup>24</sup> JEAN PAUL II, Exhortation apostolique « *Redemptoris custos* », n. 21.

<sup>25</sup> *Alors que Dieu est Père précisément parce qu'il est sans origine, l'homme et la femme sont pères et mères précisément en tant qu'ils ont une origine : leur condition sexuée, avec l'incomplétude qu'elle comporte, leur rappelle d'abord qu'ils ne sont pas eux-mêmes leur propre origine. La vie humaine va ainsi d'origine en origine, de l'origine reçue à l'origine donnée, de la filiation à la paternité et à la maternité, en passant par la relation conjugale. Il faut être « originé » pour pouvoir devenir « originant » : la paternité humaine est, en définitive, une paternité de fils.* J.-P. BATUT, « La nomination paternelle est-elle une usurpation ? », in *Communio* 34 (2009) 15-16.

<sup>26</sup> Lc 2, 28-29.

Aucun texte ne laisse penser à une révocation de la maternité et de la paternité des parents de Jésus. La réponse de Jésus à ses parents se révèle plutôt être une remise à leur juste place<sup>27</sup> de ses parents, ou, plus précisément, de leurs rôles respectifs. Loin d'être une contestation adolescentique de l'autorité parentale, cette Parole de Dieu, *comme toute parole divine, a une fonction pascal : elle fait passer les relations humaines par la mort pour les faire accéder à une vie nouvelle.*<sup>28</sup> La maternité et la paternité humaine ne sont pas ici détruites par l'Incarnation de Jésus, mais sauvées en étant transfigurées par la puissance de la Résurrection. La maternité de Marie connaîtra une transformation qui passera par une forme de mort et de Résurrection : nous nous y attarderons quelque peu par la suite. Quand à Joseph, sa paternité passera également par le creuset de la mort pour devenir une paternité humaine plénière.

#### **4. Paternité de Joseph et mystère d'effacement**

La réponse de Jésus pourrait être malencontreusement interprétée comme un *désaveu de paternité*<sup>29</sup> de Joseph, comme si sa responsabilité des premiers jours envers Jésus devait désormais laisser place à celle de la paternité divine. *Le Père des cieux [reprendrait] alors ses prérogatives après les avoir un moment abandonnées à un autre. Mais la parole de Marie : « ton père » nous dissuade d'une telle interprétation en soulignant que, jusqu'à ce jour, Jésus lui-même a donné à Joseph le titre paternel.*<sup>30</sup> La paternité de Joseph est toute entière *mystère d'effacement*<sup>31</sup> devant celui de qui elle tire son nom. La paternité de Joseph, éclairée par cette lumière issue de la Parole du Fils, se dévoile dans sa pleine vérité. Cette parole sans doute douloureuse à entendre, non seulement illumine, mais transforme par le mystère pascal cette paternité humaine.

E. Grenet présente cet événement sous l'angle d'un sacrifice. *Joseph vit le sacrifice de sa paternité. Joseph s'efface devant le seul Père : devant la seule relation de paternité : ce lien unique entre Jésus et son Père.*<sup>32</sup>

#### **5 Joseph a reconduit Jésus à sa véritable origine**

C'est dans le mystère pascal que se révèle la vraie paternité, digne de ce nom qu'elle tire du Père. Cet effacement de la paternité de Joseph n'est pas un

---

<sup>27</sup> J.-P. BATUT, « La nomination paternelle est-elle une usurpation ? », in *Communio* 34 (2009) 20.

<sup>28</sup> J.-P. BATUT, « La nomination paternelle est-elle une usurpation ? », in *Communio* 34 (2009) 20.

<sup>29</sup> J.-P. BATUT, « La nomination paternelle est-elle une usurpation ? », in *Communio* 34 (2009) 20.

<sup>30</sup> J.-P. BATUT, « La nomination paternelle est-elle une usurpation ? », in *Communio* 34 (2009) 20.

<sup>31</sup> J.-P. BATUT, « La nomination paternelle est-elle une usurpation ? », in *Communio* 34 (2009) 21.

<sup>32</sup> E. GRENET, « Suis-je à la place de Dieu ? (Genèse 50,19) La paternité de saint Joseph dans l'Évangile de saint Luc », in *Communio* 34 (2009) 75.

anéantissement. Les réalités humaines, encore une fois, ne sont pas appelées à être détruites mais assumées par l'Incarnation, c'est-à-dire transfigurées par la mort et la Résurrection du Christ pour trouver leur pleine signification et répondre à leur vocation authentique. Cet effacement est ouverture à la paternité de Dieu.

*Joseph a été pour Jésus celui qui s'efface devant le Père [...]. Mais, dans cet effacement, comment ne pas voir aussi une qualité particulière, qui le rend apte à exercer une véritable paternité : désigner à son fils le Père, le reconduire à sa véritable origine. Dans son identité singulière, Jésus est le Fils du Père éternel, mais, dans son humanité, il fait aussi l'expérience d'une filiation humaine, dans la relation à Joseph comme dans la relation à sa mère.*<sup>33</sup>

Joseph ne fait à aucun moment écran à la paternité divine. Il a orienté Jésus vers sa véritable origine. La filiation humaine de Jésus s'est en cela subordonnée pleinement à sa filiation éternelle.<sup>34</sup>

Jésus a accédé dans son humanité à son *moi* divin, selon les mécanismes psychologiques propres à la conscience humaine, dans la confrontation au *toi* divin du Père. Nous avons vu, dans notre première partie, que la relation au père permettait d'accéder à son origine personnelle. Le *moi* humain se révèle dans la relation au *toi* humain du père. Le père renvoie à l'origine personnelle, laquelle est portée au-delà d'elle-même vers une origine transcendante plus radicale (dans le cas d'une paternité véritable et donc ouverte à un au-delà d'elle-même). Si l'homme accède à son origine absolue à travers la médiation de ses origines humaines, le Christ y accède de façon immédiate en raison de sa filiation par nature. Nous ne pouvons donc soutenir qu'il puisse découvrir son *moi* divin dans la relation au *moi* humain de Joseph. Il n'en reste pas moins que Joseph a reconduit Jésus à sa véritable origine à travers son mystère d'effacement qui ne peut se confondre avec un anéantissement. Cet effacement ne se réduit pas à une attitude passive qui consisterait à éviter à tout prix de s'immiscer dans une relation Père/Fils, laquelle ne pourrait se laisser entraver par aucune médiation humaine. Un tel effacement signifierait en fait une absence. Une telle paternité humaine serait alors d'autant plus ouverte à la paternité de Dieu qu'elle serait absente et insignifiante. Au contraire, elle signifie beaucoup dans le dessein providentiel de Dieu. Cette paternité n'a pas été voulue pour être la plus absente possible. Cette attitude d'effacement comprend donc une forme de disposition pleinement active, par laquelle Joseph porte effectivement son fils Jésus vers la paternité divine. Cette médiation

---

<sup>33</sup> J. LAFFITTE, *Le Christ destin de l'homme*, Mame, Paris, 2012, p. 402.

humaine vers son origine divine était sans doute nécessaire dans sa condition humaine. Ne peut-on pas soutenir qu'en se faisant homme et en faisant sien la contingence humaine, le Verbe a voulu dépendre de la médiation paternelle humaine pour accéder à son identité de Fils de Dieu ?

Si nous rassemblons les conclusions précédentes, nous nous retrouvons au cœur d'un paradoxe. La paternité de Joseph est un mystère d'effacement devant la paternité de Dieu et cette paternité recèle bien pour autant une dimension active. Il convient ici de tenir ensemble ces deux termes apparemment opposés. Réduire la paternité de Joseph à son effacement reviendrait à la définir par sa négation, autrement dit à en faire une réalité inexistante. D'autre part, se focaliser sur la dimension active de cette paternité sans la rapporter entièrement à la paternité de Dieu reviendrait à la poser comme un écran entre Jésus et son Père.

#### **6. Un transfert de maternité**

Comme nous l'avons affirmé précédemment pour la paternité de Joseph, la maternité de Marie connaît également une transfiguration à travers le mystère pascal. Si le rôle de Marie connaît une forme de « remise à sa place » lors du recouvrement de Jésus au temple, le moment sans doute le plus significatif de la destinée de la maternité de Marie se réalise à la croix.

*Or, près de la croix de Jésus, se tenaient sa mère et la sœur de sa mère, Marie, femme de Cléophas, et Marie Madeleine. Jésus, voyant sa mère, et près d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : « Femme, voici ton fils. » Puis il dit au disciple : « Voici ta mère. »<sup>35</sup>*

Il se produit un véritable *transfert de maternité* selon l'expression de R. Laurentin.<sup>36</sup> Les premiers versets de ce passage parlent encore de la *mère de Jésus*. La maternité divine de Marie n'est encore référée qu'à son fils selon la chair. Dans le verset suivant, Marie devient *la mère*. *Comme on le voit, sur la croix, la maternité de Marie n'est pas supprimée, mais démesurément élargie de manière à s'étendre à l'humanité entière, appelée à devenir le Corps mystique du Fils.*<sup>37</sup> Encore une fois, l'Incarnation du Christ, loin d'anéantir la maternité de Marie, la sauve en la

---

<sup>34</sup> J. LAFFITTE, *Le Christ destin de l'homme*, Mame, Paris, 2012, p. 403.

<sup>35</sup> Jn 19, 25-27.

<sup>36</sup> R. LAURENTIN, *La maternité divine, ineffable ou exemplaire*, Marian Library Studies, 1985, vol. 17, art. 56, p. 789.

<sup>37</sup> J.-P. BATUT, « La nomination paternelle est-elle une usurpation ? », in *Communio* 34 (2009) 21.

transfigurant. J. Laffitte décrit cette progressive transformation de la maternité de Marie :

*A ce moment où Marie donne l'ultime témoignage humain de la fidélité d'une mère, elle reçoit la capacité d'étendre sa maternité à tous les hommes [...]. Les paroles de Jésus sanctionnent cette fécondité inouïe : « Fils, voici ta mère », de ce qui devient maintenant [...] un engendrement nouveau dans la foi. Jean est le premier témoin et le premier dépositaire. Il reçoit Marie pour mère dans l'expression sacrée d'un testament, d'une dernière volonté de Jésus. [...] Cette maternité offerte va se déployer au moment de la Résurrection et de l'effusion de l'Esprit à la Pentecôte. [...] Le don de l'Esprit-Saint rend parfaite la forme de cette maternité, car il étend le don de la foi à tous ceux pour lesquels Marie est la figure, l'exemplaire réalisation (le typos) de celle qui a cru. La tradition et le Magistère ont donné à Marie le titre de mère des croyants, ou mère de l'Église<sup>38</sup>, reconnaissant en elle la figure de l'humanité sauvée.<sup>39</sup>*

### **7. Les destins différents de la paternité de Joseph et de la maternité de Marie**

Nous venons de voir que la maternité de Marie est mise en relation avec celle de l'Église. Nous pouvons aller plus loin en disant qu'elle *s'assimile à celle de l'Église jusqu'à s'identifier avec elle*.<sup>40</sup> La maternité ne tire son nom d'aucune autre maternité, mais incarne la vocation de l'humanité en marche vers son achèvement comme le résume la préface de la fête de l'Assomption : *Parfaite image de l'Église à venir, aurore de l'Église triomphante, [Marie], guide et soutiens l'espérance de ton peuple encore en chemin*. Il en va bien autrement du destin de la paternité humaine, et particulièrement de celle de Joseph. Toute entière mystère d'effacement, elle ne vient jamais se confondre avec celle de Dieu. Seule la relation filiale à Marie est incarnée. *La paternité de Joseph est seulement représentative : en d'autres termes, elle est sacerdotale. La paternité et la maternité humaines sont, certes, des images de l'unique paternité de Dieu, mais elles le sont de manière dissymétrique*.<sup>41</sup> Si Marie est la figure de l'Église, Joseph est *celle du prêtre qui s'efface devant celui qu'il représente [...] et qui, en s'effaçant, le communique sacramentellement*.<sup>42</sup>

Ainsi, la figure de Joseph nous a dévoilé les ressorts intimes de la paternité humaine appelée à participer de la paternité du Père. La comparaison à la maternité de

---

<sup>38</sup> *Lumen Gentium* 58-59.

<sup>39</sup> J. LAFFITTE, *Le Christ destin de l'homme*, Mame, Paris, 2012, p. 403.

<sup>40</sup> J.-P. BATUT, « La nomination paternelle est-elle une usurpation ? », in *Communio* 34 (2009) 21.

<sup>41</sup> J.-P. BATUT, « La nomination paternelle est-elle une usurpation ? », in *Communio* 34 (2009) 22.

<sup>42</sup> J.-P. BATUT, « La nomination paternelle est-elle une usurpation ? », in *Communio* 34 (2009) 22.

Marie nous a permis de rendre compte de la spécificité de la paternité humaine, spirituelle et sacerdotale.

### **8. La paternité est spirituelle et sacerdotale**

Il est temps de revenir à notre problématique initiale : comment la filiation humaine est-elle le lieu de la découverte de la paternité divine ? Comment cette filiation est-elle un chemin par lequel l'homme accède à la paternité absolue révélée en Jésus-Christ ? Nous pouvons désormais cueillir la réponse comme un fruit mûr parvenu à maturité au long des réflexions précédentes. Si la paternité humaine se définit et ne se comprend qu'en tant qu'elle renvoie à la paternité de Dieu, nous comprenons alors qu'elle constitue le chemin incontournable pour y parvenir. De même que la paternité de Joseph, totalement référencée à la paternité divine, a joué un rôle actif pour conduire Jésus à son Père, de même, la paternité humaine constitue une médiation, appelée à s'effacer tout en étant réellement active, pour nous ouvrir à la paternité de Dieu.

*Le père trouve le sens de la paternité en Dieu dont il exerce le symbolisme par délégation et par ambassade.*<sup>43</sup> Ce symbolisme nous est essentiel pour nous ouvrir à l'altérité des relations et plus spécialement celle du tout Autre. La logique de l'incarnation suppose la nécessité de cette médiation symbolique paternelle. Le symbolisme fait partie de notre condition humaine corporelle dans laquelle nous accédons aux réalités invisibles par le biais des réalités visibles. Non seulement la paternité divine subordonne la paternité humaine, mais elle la suppose et la nécessite.

### **9. La maternité humaine nous introduit dans la maternité de l'Église**

Une telle conclusion trouve son corollaire dans la maternité humaine. Si la maternité de Marie, comme nous l'avons vu, connaît un transfert de maternité, s'élargissant à une maternité universelle, cela ne nous éclaire-t-il pas sur le sens véritable de toute maternité humaine ? Notre maternité humaine, à l'image de celle de Marie, ne serait-elle pas invitée à nous introduire dans la maternité de l'Église ?

Les représentations que nous offre la symbolique maternelle nous permettent d'entrer dans la maternité de l'Église qui est *Mater et Magistra*.

---

<sup>43</sup> T. ANATRELLA, « Malaise dans la paternité et sur la valorisation maternelle. Conséquence sur la psychologie religieuse », in *Communio* 27 (2002) 140.

*L'enfantement par l'Église fait renaître les hommes libérés du péché originel ; ils deviennent fils de la « Mater Ecclesia ». Comme l'indique Clément d'Alexandrie, l'Église « attire à elle ses petits enfants et les allaite d'un lait sacré, le logos des nourrissons ». Elle nourrit en transmettant la vie surnaturelle qui permet de grandir dans la foi, à travers l'enseignement de la Parole et le don de l'Eucharistie, nourriture spirituelle et pain de vie. Enfin, la fonction maternelle de l'Église se décline en multiples images qui transposent le rôle de la mère prodiguant soin et amour à ses enfants. Comme l'indique saint Bernard, L'Église, « nurse » les fidèles : elle les protège sous son aile.<sup>44</sup>*

Notons que cette expérience filiale vis-à-vis de l'Église n'est en rien indépendante de l'expérience de la paternité de Dieu : elle lui est au contraire toute subordonnée. *Nul ne peut avoir Dieu pour Père s'il n'a l'Église pour mère.*<sup>45</sup> La filiation à l'Église se présente comme le lieu de la filiation au Père.

*C'est dans l'Église que tout homme découvre sa véritable origine dans la paternité radicale et absolue de Dieu. Il ne faut pas craindre de dire que le lien de tout baptisé à l'Église prend immédiatement la consistance d'un rapport filial. Le baptême confère la dignité de fils de l'Église ; nous avons là l'expression d'une relation concrète, qui n'a rien de rhétorique ou d'abstrait. L'Église accueille le don d'un nouveau baptisé comme une mère le don d'une vie nouvelle. Elle ne cesse de lui donner les moyens de sa subsistance, elle l'instruit et lui confère la capacité de devenir adulte dans la foi, elle l'accompagne tout au long de son existence, en faisant de chaque étape de cette dernière l'occasion d'un approfondissement du lien qui le relie à elle ; elle est présente aussi au terme de sa vie terrestre, reproduisant ainsi l'acte de présence maternelle de Marie au moment de la mort de Jésus sur la croix ; l'Église unit ses fils sacramentellement, elle prolonge de la sorte ce lien au Christ de chacun d'entre eux au-delà de la mort, dans l'économie de la résurrection ; le lien à l'Église de tout baptisé engage la perspective de la vie éternelle où tous, c'est-à-dire tous les siens seront au Christ. Une anthropologie adéquate ne peut occulter le rapport du chrétien à l'Église, car l'Église est le lieu véritable et unique où se donne à vivre pleinement la filiation radicale et absolue de tout homme au Père.<sup>46</sup>*

### **III. CONCLUSION**

En nous plaçant du côté de la subjectivité humaine, nous avons essayé de comprendre comment la filiation humaine nous ouvre vers une filiation plus fondamentale. Cette filiation adoptive reste, bien entendu, un don de la grâce qui nous est communiqué par l'humanité de Jésus-Christ. Si la paternité et la maternité humaine nous aiguille et nous renvoie vers une origine plus radicale, fondant ainsi

---

<sup>44</sup> T. ANATRELLA, « Malaise dans la paternité et sur la valorisation maternelle. Conséquence sur la psychologie religieuse », in *Communio* 27 (2002) 145.

<sup>45</sup> ORIGÈNE, *Homélie sur le Lévitique*, 11, c. 3, cité dans : LUBAC, H. (de), *Méditation sur l'Eglise*, « Œuvres complètes, 8 », Cerf, 2003, (1953), p. 229 et *Les Église particulières dans l'Église universelle*, Aubier, 1971, p. 148.

<sup>46</sup> J. LAFFITTE, *Le Christ destin de l'homme*, Mame, Paris, 2012, p. 404-405.

psychologiquement la question de la paternité divine, c'est dans un mystérieux enchevêtrement de la grâce et de la nature que nous accueillons cette filiation adoptive.

Pour discerner le rôle de la filiation humaine dans ce cheminement, nous nous sommes penchés sur la filiation humaine de Jésus, et donc sur l'influence de la paternité de Joseph et de la maternité de Marie, dans l'appropriation par Jésus de sa filiation éternelle. Cet éclairage nouveau nous a permis de comprendre le véritable sens de la paternité et de la maternité humaine. La paternité humaine présente un visage paradoxal fait d'effacement devant l'unique paternité, et d'ouverture active vers un au-delà de soi-même. La maternité humaine est appelée, quant à elle, à nous introduire dans le mystère de la maternité de l'Église.